

Offre entreprise innovante



Offre d'accompagnement **ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE**



SOMMAIRE

1

Contexte et enjeux

2

Attendus des clients

3

**Proposition de valeur
de l'offre**

4

Rôle du cabinet

5

**Notre approche
méthodologique**

6

**Périmètre de l'offre
et livrables**

7

L'équipe projet

8

Cas d'usages

1. CONTEXTE ET ENJEUX

Aujourd'hui, tout service ou contenu numérique — site web, application mobile, plateforme en ligne ou documentation (PDF, guides, formulaires, présentations) — doit être accessible à tous les utilisateurs. Trop souvent pourtant, les produits et services numériques sont conçus sans réelle prise en compte de la diversité des utilisateurs, en particulier **des 12 millions de personnes en situation de handicap en France**.

La réglementation française et européenne encadre désormais de façon très concrète cette obligation. Au plan national, **l'article 47 de la loi n°2005-102 (loi "handicap")** impose l'accessibilité renforcée pour les **services de communication publique en ligne** (services de l'État, collectivités, établissements publics, intranets, applications mobiles, etc.) et fixe des obligations de **publication** (déclaration d'accessibilité, indication du niveau de conformité dès la page d'accueil) et de **planification** (schéma pluriannuel et plan d'action).

La loi s'applique également au **secteur privé**, notamment aux **entreprises dépassant 250 millions € de chiffre d'affaires** et aux **organismes privés chargés d'une mission d'intérêt général ou de service public**.

Ces obligations découlant de la loi handicap et de la **transposition française de l'European Accessibility Act (EAA)**, sont étendues depuis le **28 juin 2025** à une large gamme de **produits et services** (ordinateurs, smartphones, guichets/tickets/terminaux, commerce électronique, services bancaires, transports, médias audiovisuels, e-books, etc.), fournis par toute entreprise **privée dépassant 10 salariés ou 2 millions € de CA**, dans les secteurs couverts par l'EAA (notamment dans les secteurs bancaire, transport, e-commerce, audiovisuel et services publics numériques).

Concrètement, quelle est l'étendue des obligations pour les organismes concernés ?

- Conformité technique : respecter les référentiels techniques retenus (RGAA en France, qui s'appuie sur WCAG 2.1 niveau A/AA et sur la norme européenne harmonisée EN 301 549). Le RGAA fournit la méthode de tests et les critères opérationnels (critères, tests, méthodologie).
- Transparence et pilotage : publication d'une déclaration d'accessibilité, affichage du statut sur la page d'accueil, mise en place d'un schéma pluriannuel et d'un plan d'action annuel, et d'un dispositif de recueil et traitement des signalements utilisateurs.
- Conception dès l'origine (accessibility by design) : exigences pour que les nouveaux produits/services soient accessibles dès leur mise sur le marché ; pour les existants la directive prévoit des périodes de transition.

Concrètement — qui est concerné en France ?

Catégorie d'organismes	Champ d'application	Obligations principales	Référentiels techniques	Autorité(s) de contrôle	Échéances
Secteur public (État, collectivités, établissements publics)	Sites web, applis mobiles, intranets, extranets, documents (PDF, formulaires, vidéos, etc.)	Conformité Déclaration d'accessibilité publiée Mention du statut sur la page d'accueil Schéma pluriannuel + plan annuel Mécanisme de signalement	RGAA 4.1 (basé sur WCAG 2.1 AA & EN 301 549)	ARCOM	Obligations en vigueur depuis 2012 (renforcées en 2019)
Délégataires de service public	Même périmètre que le secteur public	Mêmes obligations que le secteur public	RGAA / WCAG 2.1 AA / EN 301 549	ARCOM	Même réglementation que le secteur public
Grandes entreprises privées (>250 M€ CA en France)	Tous sites, applis, documents numériques	Conformité Déclaration d'accessibilité Schéma pluriannuel + plan annuel	RGAA / WCAG 2.1 AA / EN 301 549	ARCOM	Depuis 2019
Entreprises privées (au-dessus des seuils) fournissant des produits/services couverts par l'EAA (banques, e-commerce, télécoms, transport...)	Produits/services numériques et physiques liés	Conformité Déclaration & informations au consommateur Accessibilité des interfaces, services et terminaux	EN 301 549 (norme harmonisée UE) Basé sur WCAG 2.1 AA	DGCCRF + régulateurs sectoriels	Nouveaux produits/services sur le marché depuis le 28/06/2025 Délai transitoire jusqu'au 28/06/2030

En France, les obligations d'accessibilité numérique concernent déjà plusieurs dizaines de milliers d'organismes publics (plus de **44 000 collectivités, 60 000 établissements scolaires, des milliers d'universités et hôpitaux**) ainsi que de très nombreux acteurs privés (les banques, plus de **120 000 sites de e-commerçants**, les opérateurs de transport, les télécoms et les médias).

Mais l'accessibilité numérique n'est pas seulement une **obligation légale**, elle représente aussi un levier concret pour fluidifier l'**expérience utilisateur**, améliorer le **référencement** et valoriser votre **engagement social**. Par ailleurs, l'accessibilité permet de réduire les coûts et de faciliter la maintenance des sites.

C'est dans ce contexte que nous avons conçu l'offre **Accessibilité numérique**, un accompagnement complet visant à rendre vos services et contenus numériques **conformes à la réglementation et utilisables par tous vos publics**.

Cette offre s'adresse à des organisations souhaitant :

- Garantir la **conformité réglementaire** de leurs sites web, applications et documents numériques.
- Améliorer l'**expérience de tous leurs utilisateurs**, y compris ceux en situation de handicap.
- Valoriser leur **image de marque** et leur engagement social.
- Anticiper les **risques réputationnels** liés à l'inaccessibilité numérique.

Elle cible principalement :

- **Les organisations soumises à l'obligation réglementaire** : Dans ces contextes, la conformité à la réglementation (RGAA, WCAG 2.1, directive européenne) est impérative et la responsabilité incombe aux directions générales et aux responsables digitaux ou IT en charge des sites, applications et plateformes.
- **Les organisations motivées par la stratégie** : entreprises souhaitant améliorer l'expérience utilisateur, valoriser leur engagement social et RSE ou anticiper l'évolution de la réglementation. Les décideurs typiques sont la direction générale, les responsables marketing, communication, UX/UI, RSE et produit, qui cherchent à intégrer durablement l'accessibilité dans leurs projets.

Cette offre est donc pertinente pour **tous les acteurs impliqués dans la création, la diffusion et la gestion des services digitaux et documentaires**. Notre ambition est de les accompagner pour rendre leurs services **accessibles et conformes à la réglementation**, tout en maximisant l'efficacité et l'ergonomie pour l'ensemble des utilisateurs.

Les objectifs de l'offre **Accessibilité numérique** sont les suivants :

- **Diagnostic et plan d'action personnalisés** : Nous réalisons un audit complet de vos services et contenus numériques, identifions les écarts réglementaires et proposons un plan d'actions priorisé pour corriger les points critiques.
- **Accompagnement opérationnel** : Nous assistons vos équipes métiers et techniques dans la mise en œuvre des recommandations, de la conception à la livraison.
- **Formation et sensibilisation** : Nous développons les compétences de vos équipes pour renforcer la culture de l'accessibilité au sein de l'organisation et intégrer durablement les bonnes pratiques dans tous vos projets digitaux.

Grâce à une approche méthodologique éprouvée, des audits précis et une expertise reconnue, l'offre **Accessibilité numérique** permet à nos clients de transformer leurs **services digitaux et contenus documentaires** pour les rendre **conformes aux normes en vigueur**.

Les normes et référentiels d'accessibilité numérique (RGAA, WCAG 2.1, EN 301 549) visent à rendre les services accessibles à la **très grande majorité des personnes en situation de handicap**, en couvrant notamment les besoins liés aux **handicaps visuels, auditifs, moteurs et cognitifs**. Elles garantissent ainsi une accessibilité efficace pour la majorité des utilisateurs.

Il convient toutefois de noter que **certains handicaps plus complexes ou combinés** peuvent nécessiter des **adaptations spécifiques complémentaires**. Le respect des normes constitue donc un socle solide, mais peut être renforcé par des solutions sur mesure pour assurer une accessibilité encore plus inclusive.

En combinant rigueur réglementaire, recommandations opérationnelles et accompagnement des équipes, cette offre garantit une **expérience utilisateur optimale pour tous**, tout en sécurisant la conformité.

2. ATTENDUS DES CLIENTS

La réussite d'une démarche d'accessibilité repose sur trois piliers essentiels : **la conformité réglementaire, l'expérience utilisateur et l'intégration opérationnelle.**

Pour répondre aux attentes spécifiques de nos clients, nous nous concentrons sur ces trois axes :

1. Garantir la conformité réglementaire

Les organismes soumis aux obligations légales doivent répondre à un cadre strict en matière d'accessibilité numérique. Concrètement, cela signifie que leurs sites, applications, intranets, extranets, documents numériques (PDF, formulaires, guides, présentations) et même certains équipements comme les mobiliers urbains numériques doivent **respecter les standards en vigueur**, notamment le RGAA en France, les WCAG 2.1 et la directive européenne.

Ces obligations ne se limitent pas à la dimension technique. Chaque site ou application doit afficher une **déclaration d'accessibilité** claire et visible dès la page d'accueil. Les organisations doivent également planifier leurs actions dans le temps, en publiant un **schéma pluriannuel** de mise en accessibilité sur trois ans, décliné en **plans annuels** détaillant les corrections et évolutions prévues. Enfin, elles doivent veiller à ce que chaque nouvelle production numérique **intègre dès sa conception les critères d'accessibilité.**

Dans ce cadre exigeant, le rôle du consultant est d'apporter à l'organisation une **expertise** et un **accompagnement opérationnel** à chaque étape. Il s'agit d'abord de réaliser un **audit** complet afin d'évaluer le niveau réel de conformité, puis de prioriser les écarts critiques en fonction de leur impact sur les utilisateurs et de leur urgence réglementaire. Le consultant contribue ensuite à l'élaboration des **livrables obligatoires**, comme la déclaration d'accessibilité ou le schéma pluriannuel, tout en **accompagnant les équipes** internes dans leur appropriation des standards et bonnes pratiques. Cet accompagnement ne se limite pas au court terme : il s'inscrit dans une démarche de suivi continu, visant à intégrer l'accessibilité comme une pratique durable dans les projets numériques et documentaires.

Au-delà de la réduction des risques juridiques et réputationnels liés à la non-conformité, cette approche transforme l'accessibilité en véritable levier stratégique : amélioration de l'expérience utilisateur, qualité renforcée des services numériques et valorisation de l'image inclusive de l'organisation.

2. Assurer une expérience accessible à tous les utilisateurs

L'accessibilité ne se limite pas à la conformité technique. Elle implique que **tous les utilisateurs puissent accéder facilement à vos services et contenus**, quels que soient leurs besoins ou leurs handicaps. Nos clients attendent une approche qui évalue l'ergonomie, la navigation, la lisibilité et l'accessibilité des contenus et qui inclut **des tests avec des utilisateurs réels** en situation de handicap.

Cette démarche permet de **maximiser la satisfaction et l'engagement des utilisateurs**, tout en positionnant votre organisation comme responsable et inclusive.

3. Intégrer durablement l'accessibilité dans vos pratiques

Pour que l'accessibilité devienne un **levier durable**, il est essentiel que la direction et les équipes métiers et techniques soient **formées et impliquées**. Nos clients attendent un accompagnement qui intègre :

- La définition de **processus et standards internes** pour chaque type de service ou document.
- L'**assistance opérationnelle** pour la mise en conformité et la production de contenus accessibles.
- La **sensibilisation et la formation** des équipes pour que l'accessibilité soit intégrée dans tous les projets futurs.

Cette approche garantit que l'accessibilité n'est pas un simple projet ponctuel mais **une pratique durable et intégrée dans la culture numérique de l'organisation**.

En articulant ces trois piliers, notre offre **Accessibilité numérique** répond aux attentes des clients de manière complète et cohérente. Chaque aspect est traité avec rigueur et méthode, permettant de sécuriser la conformité réglementaire, d'améliorer l'usage de vos services et de pérenniser l'inclusion dans tous vos projets digitaux et documentaires.

3. PROPOSITION DE VALEUR DE L'OFFRE ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

L'offre **Accessibilité numérique** propose une approche pragmatique et opérationnelle permettant à nos clients de rendre leurs services et contenus numériques accessibles à tous, tout en sécurisant leur conformité réglementaire et en optimisant l'expérience utilisateur. L'objectif de cette offre est de transformer les contraintes réglementaires et les défis d'accessibilité en **opportunités concrètes d'amélioration de l'expérience, de performance et de réputation**.

Notre proposition de valeur se distingue par :

Une approche personnalisée et opérationnelle

Contrairement aux approches théoriques ou génériques, nous nous concentrons sur la **mise en œuvre concrète et rapide** de l'accessibilité, adaptée aux besoins et aux contextes spécifiques de chaque client. Nous accompagnons vos équipes à chaque étape : audit initial, plan d'action priorisé, implémentation technique et tests utilisateurs, assurant ainsi un suivi précis et un impact mesurable.

Une conformité sécurisée et maîtrisée

Nous aidons nos clients à **respecter pleinement les normes RGAA, WCAG 2.1 et directives européennes**, tout en limitant les risques juridiques et réputationnels liés à l'inaccessibilité. Chaque décision et action est guidée par une **priorisation basée sur l'impact et la criticité des écarts**, ce qui permet de concentrer les efforts sur ce qui compte vraiment.

Une expérience utilisateur optimisée et inclusive

Au-delà de la conformité, nous veillons à ce que **tous les utilisateurs puissent accéder efficacement à vos services et contenus**, quels que soient leurs besoins ou handicaps. Grâce à des **tests utilisateurs réels**, des audits ergonomiques et des recommandations concrètes, nous permettons à nos clients de maximiser la satisfaction et l'engagement des utilisateurs, tout en montrant un engagement tangible en faveur de l'inclusion.

Une intégration durable

Nous accompagnons vos équipes pour que l'accessibilité devienne une **pratique intégrée et durable**. Cela inclut :

- La formation et/ou la sensibilisation de la direction et des équipes métiers et techniques.
- L'intégration de standards et processus internes pour garantir la conformité des futurs services et contenus.
- L'accompagnement opérationnel pour l'implémentation et le suivi des recommandations.

Ainsi, l'accessibilité n'est pas un projet ponctuel, mais **une pratique durable qui s'intègre à la culture digitale de l'organisation**.

En résumé, l'offre Accessibilité numérique offre à nos clients :

- Une conformité réglementaire sécurisée et contrôlée.
- Des services et contenus utilisables par tous, avec une expérience utilisateur optimale.
- Une intégration durable de l'accessibilité dans les pratiques quotidiennes.

Grâce à une approche pragmatique, opérationnelle et centrée sur l'impact, notre offre transforme les enjeux d'accessibilité en **avantages concrets, mesurables et durables pour l'organisation**.

4. RÔLE DU CABINET

Le rôle du cabinet ne se limite pas à fournir un diagnostic technique. Nous accompagnons l'organisation tout au long de son parcours vers l'accessibilité numérique, en apportant un cadre méthodologique, une expertise spécialisée et un soutien stratégique.

Plus concrètement, nous intervenons sur plusieurs niveaux :

EXPERTISE INDÉPENDANTE ET OBJECTIVE

Nous apportons un regard extérieur permettant d'évaluer de manière neutre et rigoureuse le niveau de conformité des services numériques et documentaires.

CADRAGE ET STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE

Nous aidons à définir les priorités, à clarifier les objectifs et à formaliser une feuille de route réaliste et adaptée aux contraintes internes.

ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES INTERNES

Nous fournissons aux équipes des recommandations claires et opérationnelles ainsi que des outils concrets (guides, checklists, modèles) pour faciliter la mise en œuvre.

TRANSMISSION ET MONTÉE EN COMPÉTENCES

Notre mission vise également à rendre l'organisation autonome dans la gestion de l'accessibilité grâce à des formations et des supports pratiques.



SUIVI ET AMÉLIORATION CONTINUE

Au-delà de l'audit initial, nous accompagnons la mise en place d'indicateurs (KPIs) et de plans de suivi pour assurer la pérennité de la conformité dans le temps.

En résumé, le cabinet agit comme un **partenaire de confiance** qui facilite la transformation interne, sécurise la conformité réglementaire et renforce la valeur de l'organisation en plaçant l'accessibilité au cœur de ses pratiques numériques et documentaires.



5. NOTRE APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

1

PHASE

Cadrage de l'étude
et compréhension
du Contexte

Objectif : Poser les bases solides de la démarche en comprenant l'organisation, ses services numériques et documentaires, ses enjeux réglementaires et opérationnels. Cette étape préliminaire garantit que la stratégie d'accessibilité envisagée est alignée sur les priorités de l'entreprise et peut être intégrée à ses processus existants.

- **Analyse interne :** Évaluation des services et contenus actuels (sites web, applications métiers, intranet, plateformes collaboratives, documents bureautiques et PDF) afin d'identifier les forces, les faiblesses et les écarts vis-à-vis des normes RGAA / WCAG. Cette analyse inclut un état des lieux technique et organisationnel (outils, process, ressources disponibles).
- **Entretiens avec les parties prenantes :** Rencontres avec la direction générale, les responsables digitaux, les équipes métier et technique, ainsi qu'éventuellement les équipes RH et juridiques, pour comprendre les priorités stratégiques, les contraintes et les attentes des différents acteurs.
- **Analyse réglementaire et sectorielle :** Identification des réglementations applicables (loi française sur l'accessibilité numérique, directive européenne, secteur d'activité concerné) et des bonnes pratiques sectorielles afin de situer l'organisation dans son environnement réglementaire et concurrentiel.
- **Définition des objectifs :** Clarification des ambitions et du niveau d'accessibilité visé : conformité minimale (RGAA / WCAG), intégration progressive de l'accessibilité dans les projets digitaux ou adoption d'une démarche d'inclusion numérique comme levier de différenciation et de performance.

Livrables : Document initial présentant l'état des lieux et les enjeux identifiés, les objectifs d'accessibilité formalisés et la roadmap structurée pour guider la suite du projet.

2

PHASE

Audit et évaluation de l'accessibilité

Objectif : Mesurer la conformité et l'accessibilité des services numériques et documents pour identifier les actions prioritaires.

- **Audit technique et fonctionnel :** Analyse des sites web, applications, intranet et documents (PDF, formulaires, présentations, guides) au regard des référentiels RGAA et WCAG 2.1. Cette étape permet de mesurer la conformité et d'identifier les points bloquants pour différents profils d'utilisateurs. Les tests réalisés sont à la fois manuels et automatisés ou semi automatisés.
- **Validation par l'expérience utilisateur :** Lorsque c'est pertinent, intégration de tests utilisateurs avec des personnes en situation de handicap afin de compléter l'audit technique par une vision centrée sur l'usage réel.
- **Priorisation des écarts :** Classement des problèmes identifiés en fonction de leur criticité, de leur impact sur l'expérience utilisateur et de l'effort nécessaire à leur correction. Cette priorisation facilite la planification des actions par les équipes internes.

Livrables : Rapport d'audit détaillé incluant l'analyse des écarts et leur priorisation.

3

PHASE

Accompagnement pour les corrections et rédaction des documents obligatoires

Objectif : Assister les équipes dans la mise en conformité des contenus et la production des documents obligatoires.

Actions :

- **Assistance à la mise à jour :** Soutien aux équipes métiers pour corriger les contenus existants en conciliant **accessibilité**, **ergonomie** et **identité visuelle**.
- **Aide à la rédaction des documents obligatoires :** Accompagnement des équipes pour produire ou mettre à jour les documents (déclaration d'accessibilité, plan de mise en conformité, mentions légales).
- **Création d'outils internes :** Élaboration de checklists, guides et modèles pour intégrer durablement les bonnes pratiques.

Livrables : Documents, guides pratiques, checklists opérationnelles.

4

PHASE

Formation et accompagnement des équipes

Objectif : Intégrer durablement l'accessibilité dans les pratiques de l'organisation.

- **Sensibilisation et formation :** Sessions pour les équipes métiers, IT et UX/UI.
- **Ateliers pratiques :** Mise en situation sur la création de contenus accessibles.

Livrables : Supports de formation.

5

PHASE

Suivi et amélioration continue

Objectif : Assurer la durabilité et l'efficacité de la démarche.

- **Mise en place d'indicateurs :** Pour suivre la conformité et l'accessibilité dans le temps.
- **Plan de suivi :** Recommandations pour la maintenance et l'évolution des contenus et services.
- **Revue périodique :** Vérification régulière des mises à jour et adaptation aux nouvelles normes ou pratiques.

Livrables : Tableau de bord KPIs, plan de suivi et recommandations pour l'évolution continue.

Étapes	Durée estimée
Cadrage et compréhension du contexte	3–5 semaines
Audit et évaluation de l'accessibilité	2–4 semaines
Accompagnement corrections et documents	4–8 semaines
Formation et accompagnement des équipes	2–3 semaines
Suivi et amélioration continue	1–2 semaines + suivi annuel

Ces durées sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier en fonction du périmètre de la mission et de la disponibilité des ressources en interne.

6. PÉRIMÈTRE DE L'OFFRE ET LIVRABLES

A. LE PÉRIMÈTRE

L'offre d'accessibilité numérique couvre l'ensemble des services numériques et documentaires de l'organisation, avec un double objectif :

- **Mesurer la conformité** aux normes en vigueur (RGAA, WCAG 2.1) et aux obligations réglementaires applicables.
- **Améliorer l'expérience utilisateur** pour l'ensemble des publics, y compris les personnes en situation de handicap.

Les domaines pris en charge dans le cadre de la mission incluent :

- **Services numériques** : sites web, applications mobiles, intranet, extranets, outils métiers.
- **Documentation numérique** : PDF, présentations, formulaires, guides, supports de communication.
- **Processus internes** : pratiques éditoriales, modes de production documentaire et digital.

B. LES LIVRABLES

RAPPORT DE CADRAGE

Document initial présentant l'état des lieux et les enjeux identifiés, les contraintes internes et externes, les objectifs d'accessibilité formalisés et la roadmap structurée pour guider la suite du projet.

GUIDE DE BONNES PRATIQUES

Recommandations techniques personnalisées, adaptées au contexte de l'organisation et aux ressources disponibles pour maintenir un niveau d'accessibilité acceptable.

OBJECTIFS D'ACCESSIBILITÉ FORMALISÉS

Définition précise et mesurable des objectifs à atteindre en matière d'accessibilité (conformité réglementaire, expérience utilisateur, bonnes pratiques internes).

TABLEAU DE BORD DES KPIS

KPI permettant de mesurer l'avancement des actions, le niveau de conformité et l'amélioration continue de l'accessibilité.

ROADMAP STRUCTURÉE

Feuille de route détaillant les étapes, jalons, responsabilités et calendrier pour la mise en œuvre de l'accessibilité.

SUPPORTS DE FORMATION ET GUIDES PRATIQUES

Documents pédagogiques destinés à sensibiliser et former les équipes à la création de contenus accessibles.

RAPPORT D'AUDIT

Analyse approfondie de la conformité des services numériques et documents selon les normes (RGAA, WCAG). Inclut la priorisation des écarts et leur impact.

PLAN DE SUIVI ET RECOMMANDATIONS D'ÉVOLUTION

Conseils stratégiques et organisationnels pour pérenniser la démarche, anticiper les évolutions réglementaires et maintenir un bon niveau de conformité.

7. ÉQUIPE PROJET

En fonction de votre demande, le cabinet JLC Consulting mobilise un ou plusieurs consultants dotés de toutes les compétences nécessaires pour vous accompagner dans votre stratégie, de l'analyse à la gestion de projet.

LES RÔLES ET LES RESPONSABILITÉS :

Consultant accessibilité – Pilotage et accompagnement stratégique :

- **Rôle principal :**

Le consultant accessibilité numérique supervise et pilote l'ensemble de la mission, avec une vision globale et stratégique sur la démarche. Il définit les priorités en lien avec les enjeux réglementaires et opérationnels, coordonne les échanges avec les parties prenantes et guide l'approche pour garantir la cohérence entre conformité, expérience utilisateur et intégration durable de l'accessibilité.

- **Responsabilités :**

- Réaliser l'audit d'accessibilité des services et documents numériques.
- Prioriser les actions et proposer un plan d'amélioration concret.
- Aider l'équipe à rédiger les documents obligatoires.
- Animer les entretiens, ateliers et formations des équipes.
- Fournir des recommandations stratégiques et opérationnelles adaptées au contexte du client.
- Assurer le suivi et la coordination de l'ensemble du projet.

Mise en œuvre technique et opérationnelle :

- **Rôle principal :**

Le périmètre de la mission peut s'adapter selon les besoins et les ressources internes. Par défaut, le rôle du consultant consiste à fournir un audit complet, des recommandations concrètes et un accompagnement méthodologique.

Pour les organisations ne disposant pas d'équipes internes dédiées au développement ou à la création de contenus accessibles, notre équipe dispose également de compétences en **développement web et applicatif**, ainsi qu'en **communication et rédaction de contenus**, permettant d'accompagner vos projets sur l'ensemble du processus de mise en conformité, de la correction technique à la production de contenus accessibles.

- **Responsabilités :**

- Implémenter les correctifs techniques et éditoriaux identifiés.
- Rédiger les documents obligatoires selon les modèles et guides fournis.
- Collaborer avec la consultante pour valider les évolutions.
- Participer aux tests et ajustements pour garantir la conformité et l'expérience utilisateur.

En travaillant en étroite collaboration, le consultant et les équipes internes garantissent une mise en œuvre progressive, efficace et durable de l'accessibilité numérique, tout en développant une véritable culture de l'inclusion au sein de l'organisation.

8. CAS D'USAGE

IMPLÉMENTATION D'UN ÉDITEUR DE SOLUTION DE CYBERSÉCURITÉ AMÉRICAINE SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS AVEC JLC CONSULTING

CONTEXTE

Nous avons accompagné un **site gouvernemental** soumis à une **obligation légale de conformité à l'accessibilité** selon le référentiel RGAA. L'équipe projet, était composée de développeurs, d'un chef de projet et de contributeurs métiers.

Face à l'augmentation continue du nombre d'utilisateurs et à la diversité de leurs profils, l'organisation souhaitait garantir la conformité réglementaire tout en optimisant l'expérience utilisateur pour tous y compris aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- 1 Réaliser un **audit** complet des services numériques (site web, formulaires en ligne, documents générés, dashboard) pour identifier les écarts de conformité avec le RGAA.
- 2 **Améliorer l'ergonomie et la simplicité** des parcours pour tous les usagers, y compris les publics en situation de handicap.
- 3 Mettre en place une **roadmap** permettant d'atteindre une **conformité à 100%** pour le site web public sous 3 ans.
- 4 Garantir la **pérennité de l'accessibilité** pour les mises à jour futures.
- 5 Renforcer la **crédibilité** et l'image inclusive du site en tant que service public exemplaire.

ACTIONS RÉALISÉES :

- **Audit complet** : Participation à l'audit technique et fonctionnel.
- **Accompagnement à la correction et documents obligatoires** : Assistance à la rédaction des documents réglementaires.
- **Formation et sensibilisation** : Sessions de formation pour les membres de l'équipe en fonction de leur profil sur les outils et bonnes pratiques afin de renforcer leur autonomie sur l'accessibilité.
- **Mise en place de checklists internes** : Élaboration d'outils de vérification pour garantir que chaque nouveau développement respecte les standards d'accessibilité dès sa création.



RÉSULTATS OBTENUS :

- Le site a atteint un **taux de conformité moyen de 99,8%**.
- Grâce à ces actions, il est devenu le **deuxième site gouvernemental le plus accessible**.
- Les équipes disposent désormais de **processus pérennes** pour maintenir et contrôler l'accessibilité dans toutes les évolutions futures.

CONCLUSION :

Grâce à cette accompagnement méthodique, l'équipe a pu atteindre une **conformité quasi totale**, optimiser ses méthodes de développement et renforcer les compétences internes sur les bonnes pratiques d'accessibilité.

Au-delà des audits et recommandations, le cabinet a su **apporter un accompagnement pratique et concret**. Cette approche globale a non seulement permis d'atteindre des résultats mesurables mais a également **installé une culture de l'accessibilité** au sein de l'organisation, garantissant la pérennité de la démarche dans le temps.

En somme, l'intervention du cabinet a été un **levier stratégique** pour allier conformité réglementaire, efficacité opérationnelle et qualité d'expérience pour tous les utilisateurs.



ACCÉLÉREZ VOTRE TRANSFORMATION DIGITALE AVEC UN PARTENAIRE ENGAGÉ

Contactez-nous dès aujourd'hui pour découvrir des solutions conçues pour répondre à vos enjeux!



aline.gauthier@jlcconsulting.eu



www.jlcconsulting.eu

